

## Communiqué de presse

### Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise en action

**Lors de sa séance du 31 mars, le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise a validé la convention de partenariat avec Les Belleville, l'une des deux communes ayant approuvé la charte du Parc. Il cherche par ailleurs à redéfinir ses moyens d'actions avec les communes non adhérentes et prépare l'arrivée du nouveau directeur.**

Suivant l'exemple de la commune de Peisey-Nancroix, la commune des Belleville a préparé avec le Parc une convention d'application de la charte, qui a été présentée au conseil d'administration. Parmi les projets phares figurent un futur conservatoire de l'abeille noire et une maison de l'abeille pour la promotion de cette espèce emblématique savoyarde. Les deux communes adhérentes et le Parc ont ainsi, quelques mois seulement après leur adhésion, leur feuille de route pluriannuelle jusqu'en 2020.

Mais la mise en œuvre de la charte ne constitue pas la fin des discussions entre le Parc et les communes non adhérentes. Si les textes imposent un cadre strict, limitant l'implication de l'établissement sur le territoire des communes non adhérentes, le conseil d'administration souhaite néanmoins pouvoir entreprendre des interventions significatives avec ces communes pour maintenir le lien avec elles. Il fera des propositions aux services de l'État et leur demandera de préciser sa marge d'action.

Par exemple, pour les sentiers de randonnée, le conseil d'administration voudrait conserver et promouvoir un réseau cohérent sur l'ensemble du territoire, en liaison avec le cœur et l'aire d'adhésion, répondant également aux besoins des communes non adhérentes.

Enfin, le profil du nouveau directeur se précise. Le conseil d'administration a pris connaissance et a approuvé à l'unanimité la liste des trois candidats retenus par le jury de sélection, une femme et deux hommes, parmi les quinze qui lui ont été présentés. Cette liste sera maintenant transmise au ministère de l'environnement et la nomination par la ministre du nouveau directeur interviendra avant l'été.





Ruches du village des Granges, les Belleville

© Parc national de la Vanoise – Frantz Storck